

# 3.1- Question fréquentes

## 3.1.1- Bonnes pratiques

Ce chapitre répertorie les difficultés rencontrées avec le module. Vous y trouverez donc des éléments de réponse quant à son utilisation.

Si vous rencontrez une autre erreur que celles décrites ci-dessous lors de l'utilisation de ce module :

1. désactivez et réactivez le module ;
2. vérifiez sur le ChangeLog si une nouvelle version a été publiée et sa compatibilité avec votre version de Dolibarr ;
3. ré-installez/mettez à jour le module ;
4. vérifiez qu'aucune incompatibilité avec un autre module ne soit indiquée ; le cas échéant, suivez nos préconisations.

Si, malgré ces manipulations, l'erreur persiste, contactez-nous en utilisant [notre interface de support](#).

Pour plus d'efficacité dans l'étude de votre demande, précisez :

- le nom et la version du module ;
- la version de Dolibarr ;
- la liste des modules additionnels activés ;
- tous les éléments nécessaires à la meilleure des prises en charge de votre demande, comme le contexte, les étapes successives pour reproduire l'erreur, captures d'écran, copie des messages d'erreur, etc.

## 3.1.2- Difficultés rencontrées

### Droit d'auteur, licence des images

Rappelez-vous que les images ont des [droits d'auteur](#), une [licence](#) autorisant ou non l'utilisation, et dans quel cadre. Vous devez respecter ce cadre. Rapprochez-vous de vos fournisseurs pour pouvoir obtenir simplement et légalement les images de vos produits/services dans votre Dolibarr.

En conséquence, il est possible que des URLs que vous avez indiquées pour le téléchargement ne permettent pas de récupérer l'image. Nous n'y pouvons rien, certains médias sont impossibles à récupérer via le réseau car cela a été conçu spécifiquement comme cela. Assurez-vous que la source des images est disponible pour l'usage que vous souhaitez en faire.

## Autres difficultés

Il n'y a pas d'autre difficulté connue à ce jour.

---

Revision #12

Created 1 November 2023 09:23:00 by Mélina

Updated 27 May 2024 09:13:11 by Cloé Thévenon